



Erreur de diagnostic du garage

Par **HENRIET**, le **10/12/2009** à **19:42**

Bonjour,rnrnVoilà bientôt 3 semaines que ma voiture est au garage à environ 200km de chez moi. Lors de notre premier entretien téléphonique, le garagiste me dit que la panne est due à un injecteur et qu'il a besoin d'une autorisation écrite pour le changer. je lui donne mon consentement par Fax.rnrnLe lendemain j'appelle pour savoir si je peux récupérer mon véhicule, on me dit que l'injecteur a été changé mais que la voiture ne démarre pas.Il faut déculasser, pour ça il faut mon autorisation. Nouveau Fax.rnrnJe rappelle le lendemain, le garagiste me dit qu'il y a un piston et deux soupapes fondus, il m'envoie deux devis: un de 449,23 Euros pour l'injecteur, l'autre de 1510,61 Euros pour les travaux dans le moteur. Ça commence à faire cher mais après avoir pesé le pour et le contre j'accepte de faire réparer.rnrnquelques jours plus tard, j'appelle et on me dit que la culasse aussi est à changer,je fais remarquer que ça commence à coûter cher, mais le garagiste me dit qu'il a trouvé une culasse d'occasion et que ça ne me reviendra pas beaucoup plus cher.rnrnAux dernières nouvelles, ils sont à la recherche d'un turbo pour remplacer le mien qui est mort.rnrnJe ne sais pas encore le montant de la facture finale mais je l'estime de l'ordre de 3 à 4000 Euros. Je ne mets pas en cause la bonne foi du garagiste mais il y a quand même une erreur de diagnostic de sa part. Si j'avais su dès le départ ce que ça coûterait,j'aurais plutôt investi cet argent dans l'achat d'un nouveau véhicule.rnrnAu regard de ce courrier, pouvez vous, s'il vous plait me dire ce que je dois faire.rnrnDans l'attente de votre conseil veuillez agréer, Madame ou Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.